



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentants des médias

Les réponses aux demandes d'inscription sont renvoyées ces jours aux familles, soit près de six semaines plus tôt que les autres années

### **Places dans les structures d'accueil confirmées**

**En avril dernier, les écoles et les structures d'accueil de la Ville de Neuchâtel ont informé de leur partenariat permettant d'anticiper la procédure d'attribution des places pour les quelque 660 élèves accueillis dans les 7 structures parascolaires. Aujourd'hui, la direction de l'Éducation annonce que le défi de la nouvelle procédure a été relevé: les familles déjà «clientes» sont au clair depuis le début du mois, les familles dont les enfants commencent leur parcours scolaire reçoivent les réponses ces jours-ci, donc près de six semaines plus tôt que les années passées.**

La nouvelle procédure de confirmation d'inscription dans les structures d'accueil répond à une demande avérée des parents, mais aussi à la volonté exprimée par la Ville de Neuchâtel, qui veut permettre aux familles de mieux concilier organisations scolaire, familiale et organisationnelle. La collaboration renforcée entre écoles et structures d'accueil a permis de tenir la promesse: toutes les réponses aux demandes d'inscription ont été envoyées ces jours-ci, donc près de deux mois plus tôt que précédemment.

#### **Exercice positif malgré quelques «maladies» de jeunesse**

Ce premier exercice peut donc être qualifié de positif, même si, sans surprise, il a aussi rencontré quelques difficultés. Le fait que les élèves de la ville sont répartis sur trois centres scolaires demande d'innombrables contacts pour clarifier l'attribution des cas spécifiques. A cela s'ajoute le fait que de nombreuses familles déjà «clientes» des accueils n'ont pas retourné leur réinscription dans les délais, empêchant ainsi le Service de l'Éducation de connaître l'offre exacte à disposition des nouvelles familles.

En réalité, les derniers détails ne seront connus qu'ultérieurement. Il faut en effet attendre que les enfants de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> année reçoivent confirmation de leur horaire scolaire exact, juste avant les vacances d'été.

### **Capacité d'accueil insuffisante**

L'anticipation des confirmations d'inscription ne répond toutefois pas à la problématique de l'offre. Parmi les réponses envoyées ces jours-ci aux familles des plus jeunes élèves, un certain nombre ne satisfait que partiellement les demandes, voire pas du tout. Ce constat se répète malheureusement d'année en année, malgré l'augmentation continue des places mises à disposition par la Ville de Neuchâtel.

Pour cette rentrée, le nouveau Serpentin près du collège des Parcs avec ses 20 places supplémentaires ainsi que le Mikado aux Acacias avec son ouverture à temps complet, détendent quelque peu la situation dans ces quartiers. Il n'en reste pas moins que des réflexions globales sur la politique d'accueil doivent être menées et, par la suite, des stratégies ciblées développées. La Direction de l'Education s'attelle à cette tâche délicate, notamment en regard de la législation qui lie les subventions cantonales à un taux de couverture uniforme qui ne répond pas forcément à la demande des familles.

Neuchâtel, le 23 mai 2013

La Direction de l'éducation

**Renseignements complémentaires:** Christine Gaillard, directrice de l'Education, ☎ 032 717 74 01, courriel: [christine.gaillard@ne.ch](mailto:christine.gaillard@ne.ch)